

# CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

## REUNION du 07 mai 2013

Convocation en date du : 02/05/2013

Date d'affichage de la convocation : 02/05/2013

Date d'affichage du Procès-Verbal : 16/05/2013

L'an deux mille treize, le sept mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian MAZUÉ, Maire.

### Présents :

Mmes Paulette BALIGAND, Chantal JUGNET, Marie LAPALUS, Elisabeth MARTINOT  
MM. Jean-Pierre BENAS, Jean-Yves COURTOIS, Jean-Baptiste DUPY, Christian MAZUÉ, Roland SIMONET

Absentes : Mme Martine CARRETTE a donné procuration à Paulette BALIGAND, Mme Nicole DUREL

M. Jean-Pierre BENAS a été élu Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09 avril 2013 est approuvé à l'unanimité.

### 1°) Maison des Associations

M. Roland SIMONET indique, que selon les codes des Marchés Publics, un avis d'appel d'offres est obligatoire au-dessus de 15 000 € de travaux d'où un coût supplémentaire pour cette opération avec notamment :

- un complément de mission avec le Cabinet Chambaud pour le montage du dossier d'appel d'offres,
- une mission S.P.S,
- un diagnostic amiante et plomb.

Concernant la mission complémentaire pour la réalisation du dossier de consultation des entreprises, la proposition du Cabinet Chambaud avec mission conjointe et solidaire avec l'économiste Philippe Niepce s'élève à 600 € H.T. pour le Cabinet Chambaud + 1 700 € H.T. pour Philippe Niepce soit un total de 2 300 € H.T.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir les propositions du Cabinet Chambaud d'un montant de 600 € H.T. et de l'économiste Philippe Niepce d'un montant de 1 700 € H.T. pour la réalisation du dossier de consultation des entreprises,
- charge le Maire de passer commande,
- autorise le Maire à lancer l'appel d'offres dès que possible et à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour le diagnostic amiante et plomb, des devis ont été sollicités. Deux entreprises ont répondu :

- AC DIAG pour un montant de 750 € T.T.C.
- ACDI pour un montant de 950 € T.T.C.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir l'entreprise AC DIAG pour un montant de 750 € T.T.C.
- charge le Maire de passer commande.

## 2°) **Subventions**

Le Maire distribue et commente le tableau ci-dessous préparé par la Commission des finances.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- valide ces propositions,
- charge le Maire d'informer les associations et organismes et de procéder au versement des subventions.

<b>Associations et organismes d'enseignement</b>	<b>Montant</b>
Comité des Fêtes	1 500,00 €
Football Club Dompierre-Matour	500,00 €
Amicale locale Dompierre de France	971,00 €
Amicale Nationale Dompierre de France	97,10 €
Association Parents-d'élèves du RPI	1 335,00 €
Amicale des Sociétés dompierroises	30,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Dompierre	300,00 €
Cuma la Dompierire	770,00 €
ADMR	971,00 €
Coopérative Scolaire subvention sorties scolaires	1 602,00 €
Coopérative Scolaire subvention achat de livres	356,00 €
Groupe Scolaire Sainte Marguerite	40,00 €
CIFA Lameloise Mercurey	60,00 €
MFR La Clayette	20,00 €
Lycée agricole Ressins	40,00 €
Collège Guillaume des Autels	20,00 €
CFA BTP Autun	20,00 €
Subvention exceptionnelle collectif Fnaca/Foyer rural/Aînés ruraux/Dden	100,00 €
Subvention exceptionnelle Conscrits classe en 4	250,00 €
Subvention exceptionnelle organisation « 20 ans Dompierre de France »	10 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 982,10 €</b>
C.C.A.S.	3 500,00 €

## 3°) **Commerce et Tourisme**

• Chantal JUGNET fait un rapide compte rendu de la réunion avec les commerçants et artisans. Ces derniers ont en particulier soulevé le problème d'absence d'une antenne touristique. Elle indique avoir rencontré avec le Maire et Martine CARRETTE la Présidente de l'OT. Cette dernière a présenté la demande de Dompierre en Conseil d'administration de l'OT mais cette demande n'a pas été retenue.

Un large débat s'instaure pour la mise en place d'un point d'info. Les élus déplorent la position de l'OT mais souhaitent faire cet accueil en Mairie dans la salle de réunion du RDC pendant la saison estivale.

• Le Maire indique avoir rencontré avec Martine CARRETTE M. MAURICE, propriétaire du camping, pour une éventuelle ouverture de la piscine au public. Une ouverture serait possible mais pour une trentaine de personnes seulement afin de préserver la capacité d'accueil des clients du camping.

• Les marchés d'été pourraient être organisés par la Commune. Chaque conseiller est chargé de prospecter pour trouver des exposants. Une réunion avec Mmes Chantal JUGNET, Martine CARRETTE et M. Jean-Pierre BENAS est prévue le 16 mai prochain à 20h00 pour faire le point sur ce dossier.

#### 4°) Questions diverses

- Point construction école

Jean-Yves COURTOIS fait un rapide compte-rendu suite à la dernière réunion de chantier. Quelques petits problèmes d'avancement du chantier surtout au niveau du carrelage dus au mauvais temps.

- Demande d'utilisation de la Salle des fêtes

Le Maire fait part d'un courrier de Mme Gaëlle PAUTRAT concernant une demande de location de la salle des fêtes pour des cours de Zumba. Après débat, le Conseil municipal charge le Maire de rencontrer cette personne pour en discuter.

- Eglise de Meulin

Par courrier en date du 15 avril 2013, l'Evêque d'Autun donne son accord pour la désaffectation de l'Église de Meulin. Après débat, le Conseil municipal charge le Maire d'en avertir par courrier le Préfet d'organiser une réunion avec les habitants de Meulin pour réfléchir à l'avenir de ce bâtiment.

- Construction d'une Maison paroissiale

Un projet de construction d'une maison paroissiale est prévu sur la commune de Trambly, financé en partie par la vente des presbytères de Dompierre et Tramayes. Une réunion publique aura lieu en fin de mois à la salle du Cart de Matour pour présenter le projet.

- Travaux Gendarmerie

Mme Séverine DEBIEMME, concernée par ce dossier, quitte la salle. M. Roland SIMONET rappelle que des travaux de reprise des noues des 5 logements de la Gendarmerie doivent se réaliser. Plusieurs devis ont été sollicités. Deux propositions sont arrivées en Mairie :

- Ets Auray pour un montant de 3 625,00 € H.T.
- Ets Debiemme pour un montant de 3 535,60 € H.T.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir le devis de l'entreprise Debiemme d'un montant de 3 535,60 € H.T. (5 logements) + 165,00 € HT (reprise du faitage du bâtiment administratif)
- charge le Maire de passer commande.

- Dégâts des eaux Route de Frouges

Une intervention très urgente doit être réalisée sur la route de Frouges pour l'évacuation des eaux de pluie. En effet, le regard d'évacuation est bouché et l'eau remonte dans le garage de la maison Philibert.

- Travaux voirie

M. Jean-Pierre BÉNAS souligne que l'enrobé froid est arrivé et a été posé dernièrement. La majorité des trous ont été rebouchés. Ce sont plus de 6 tonnes qui ont été utilisées. Il informe le Conseil Municipal qu'il a rendez-vous avec M. Cartet de l'entreprise Thivent ce lundi 13 mai pour établir les devis des différents travaux de voirie à réaliser sur les voies communautaires et communales.

- PLUi

M. Jean-Pierre BÉNAS indique que plusieurs réunions concernant le PLUi auront lieu prochainement. Les dates seront annoncées dans la presse.

Le Maire informe les conseillers qu'une révision simplifiée du PLU de Dompierre est nécessaire afin d'apporter quelques petites modifications mineures au règlement. Elles portent notamment sur les pentes des toits, la distance des bâtiments par rapport aux routes, le bardage et la hauteur des bâtiments. Le Conseil municipal demande au Président de la Communauté de communes, qui a désormais

en charge cette compétence, de bien vouloir inscrire cette demande de révision simplifiée pour la réunion du Conseil communautaire du 30 mai prochain.

- Z. A. de Chassigneux

Le Maire relate la réunion qu'il a eue en fin d'après-midi avec Roland SIMONET. M. CHAMBAUD a présenté le projet d'aménagement de la ZA de Chassigneux dans le cadre de l'extension votée par le Conseil municipal. Quelques détails restent à régler avant l'envoi du dossier définitif de DUP au Préfet.

- Réunion Dompierre de France

Suite à la réunion du 30 avril dernier, Mme Séverine Debiemme fait part des différents points à voir pour l'organisation de la fête des Dompierre de France :

- Commission de sécurité à demander pour le 04/07/2013
- Demande arrêté pour le marché (interdiction de stationnement sur la place de la Mairie)
- Demande arrêté de circulation pour le chemin de la Vernée
- Demande du camion communal pour le transport de la pergola le jeudi matin, le jeudi après-midi pour le transport des barrières et le lundi matin pour le retour du matériel
- Demande du bus le samedi après-midi et le midi et le dimanche matin
- Prêt de la sono mobile.

Le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour toutes ces demandes.

- Rampes PMR

Elles ont été posées devant le bureau de poste et sur le côté de l'église. Reste à faire les peintures pour la signalisation des stationnements aux abords de l'église.

- Casses et pannes

Jean-Pierre BÉNAS signale que l'armoire électrique Place du Monument aux Morts est cassée. Le SYDESL sera contacté pour la réparation. Il indique aussi que différents projecteurs du stade sont grillés. Le Maire lui répond que la société SDEL est prévenue mais tarde, malgré des relances, à envoyer un devis dans l'attente de réponses de ses fournisseurs.

- Fleurissement

Séverine DEBIEMME indique que les plantations de fleurs auront lieu le 21 mai prochain.

Fin de la séance : 23h15

Prochaine réunion du Conseil municipal : mardi 04 juin à 20h30.